UNION POPULAIRE RÉPUBLICAINE

L'union du peuple pour rétablir la démocratie

DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

1. FICHE D'IDENTITE DE L'UNION POPULAIRE REPUBLICAINE 3

2. L'UNION DU PEUPLE POUR RETABLIR LA DEMOCRATIE 4
Une sortie immédiate de l'Union européenne 4
Un programme de redressement national 5

3. LA PEDAGOGIE AU CŒUR DU DISCOURS DE L'UPR 6
Une vision pragmatique : des chiffres, des faits, des preuves 6
Des conférences explicatives 7

4. LE PARTI LE PLUS DYNAMIQUE DE FRANCE 8
Une vingtaine de Français rejoignent tous les jours l'UPR 8
Internet : fer de lance du parti 9

5. NI DE DROITE, NI DE GAUCHE : UN RASSEMBLEMENT 10
La Charte fondatrice de l'Union Populaire Républicaine 10
Des Français appartenant à toutes les sensibilités politiques 10
Le ministère de l'Intérieur classe les candidats de l'UPR en « liste divers » 11

6. FRANÇOIS ASSELINEAU : LE PRESIDENT FONDATEUR 12

7. QUELQUES PASSAGES MEDIAS 14

8. RESULTATS ELECTORAUX 17

Contact presse : presse@upr.fr

1. FICHE D'IDENTITE DE L'UNION POPULAIRE REPUBLICAINE

Création

François Asselineau fonde l'Union populaire républicaine (UPR) le 25 mars 2007, jour du 50e anniversaire de la signature du traité de Rome.

Objectifs

L'UPR souhaite rendre à la France son indépendance et aux Français leur démocratie en faisant sortir unilatéralement la France de l'Union européenne, de l'euro et de l'OTAN.

Ligne politique

L'UPR rassemble les Français au-dessus des clivages gauche/centre/droite. Ce rassemblement provisoire est rendu possible par le refus de prendre position sur les sujets sociétaux et secondaires.

Nombre d'adhérents

L'UPR est le seul parti politique français à rendre public – et en temps réel – le nombre exact de ses adhérents. L'UPR compte 13 251 adhérents au 18 novembre 2016.

Devise

« L'union du peuple pour rétablir la démocratie »

Logo

Le rameau d'olivier a été gravé sur les pièces en Francs par Oscar Roty en 1898. Nous en avons fait le logo de l'UPR car c'est un symbole de paix, de longévité, de prospérité.

Dernière présence aux élections

Élections régionales de décembre 2015 (premier tour du 6 décembre 2015) :

- Listes présentées : 13 listes présentées, couvrant les 12 régions métropolitaines continentales, ainsi que l'île de la Réunion, et représentant 1 971 candidats
- Score obtenu : 189 336 voix, représentant 0,9% des suffrages exprimés au plan national

2. L'UNION DU PEUPLE POUR RETABLIR LA DEMOCRATIE

L'Union populaire républicaine fonde ses propositions politiques sur un constat : les Français ne sont plus en démocratie. L'UPR explique qu'ils ont perdu la maîtrise de leur avenir collectif parce que la France n'est plus un État souverain. Cette situation trouve son origine dans le processus dit de « construction européenne », rejeté par 55 % des Français lors du référendum de 2005.

Une sortie immédiate de l'Union européenne

La première ambition de l'UPR est de réattribuer aux Français cette démocratie qui leur a été volée. Pour remplir cet objectif, l'UPR fera sortir unilatéralement la France de l'Union européenne et de l'euro par application de l'article 50 du traité sur l'Union européenne (TUE) qui est l'article auquel la Grande-Bretagne doit elle-même recourir pour mettre en œuvre le « Brexit ». L'UPR est un mouvement légaliste, très attaché au respect du droit international. Cet article, qui prévoit une période de négociation maximale de deux ans avec les autres partenaires européens, est la seule possibilité légale de quitter l'Union européenne et l'euro.

> **Article 50 du traité sur l'Union européenne**
> *1. Tout État membre peut décider, conformément à ses règles constitutionnelles, de se retirer de l'Union.*
> *2. L'État membre qui décide de se retirer notifie son intention au Conseil européen. À la lumière des orientations du Conseil européen, l'Union négocie et conclut avec cet État un accord fixant les modalités de son retrait, en tenant compte du cadre de ses relations futures avec l'Union.*

L'UPR s'oppose au principe même de la construction européenne et rejette toutes les promesses d'« autre Europe » faites par l'ensemble des autres partis politiques depuis 1957. L'UPR alerte les Français sur l'impossibilité formelle pour la seule France de changer l'Europe, car toute modification substantielle des traités requiert l'unanimité des États membres. Or l'unanimité est en pratique impossible à obtenir sur des sujets importants, les 28 États membres ayant des intérêts divergents dans tous les domaines.

Afin de rendre aux Français leur indépendance nationale, notamment en matières diplomatique et militaire, l'UPR a également pour programme de faire sortir la France unilatéralement de l'OTAN. L'UPR souligne à cet égard que l'article 42 du TUE inféode indûment la défense de l'Union européenne à la tutelle de l'OTAN. L'UPR dénonce en particulier l'article 5 du traité de l'Atlantique Nord qui retire à la France la maîtrise de sa politique étrangère et lui fait courir le risque d'être entraînée dans des conflits de grande ampleur.

> **Article 42 du traité sur l'Union européenne**
> *La politique de l'Union […] n'affecte pas le caractère spécifique de la politique de sécurité et de défense de certains États membres, elle respecte les obligations découlant du traité de l'Atlantique Nord pour certains États membres qui considèrent que leur défense commune est réalisée dans le cadre de l'organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et elle est compatible avec la politique commune de sécurité et de défense arrêtée dans ce cadre.*

> **Article 5 du traité de l'Atlantique Nord**
> *Les parties conviennent qu'une attaque armée contre l'une ou plusieurs d'entre elles survenant en Europe ou en Amérique du Nord sera considérée comme une attaque dirigée contre toutes les parties, et en conséquence elles conviennent que, si une telle attaque se produit, chacune d'elles, dans l'exercice du droit de légitime défense, individuelle ou collective, reconnu par l'article 51 de la Charte des Nations Unies, assistera la partie ou les parties ainsi attaquées en prenant aussitôt, individuellement et d'accord avec les autres parties, telle action qu'elle jugera nécessaire, y compris l'emploi de la force armée, pour rétablir et assurer la sécurité de la région dans l'Atlantique Nord.*

Un programme de redressement national inspiré de celui du Conseil national de la Résistance de 1944, actualisé pour le XXIe siècle.

Le programme de l'Union populaire républicaine s'inspire étroitement de celui élaboré par le Conseil national de la Résistance. Il a été dévoilé pour la première fois le samedi 3 décembre 2011 à Nogent-sur-Marne, alors que François Asselineau était candidat à l'élection présidentielle de 2012. Ce programme comporte des réformes constitutionnelles de grande ampleur. Au-delà de la sortie unilatérale de l'Union européenne, de l'euro et de l'OTAN, l'UPR propose des mesures de première importance pour le redressement de la France, qui garantiront la protection de la souveraineté populaire et de l'indépendance nationale, moraliseront la vie publique, protègeront les libertés fondamentales, relanceront les services publics, défendront les acquis sociaux, assureront la justice sociale, protègeront l'industrie et l'agriculture françaises, garantiront l'indépendance des médias, etc.

Voici, parmi d'autres, quelques points- clés de notre programme

- Reconquérir l'indépendance politique et économique de la France en sortant de l'Union européenne et de l'euro par l'application de l'article 50 du TUE.
- Lutter contre la dette en réattribuant à la Banque de France ses prérogatives régaliennes de financement de l'État et des collectivités locales.
- Redonner la parole au peuple en instaurant le référendum d'initiative populaire et en instaurant le vote blanc de plein effet.
- Réformer, dépolitiser et professionnaliser le Conseil Constitutionnel en un Tribunal Constitutionnel avec des magistrats chargés de faire appliquer la Constitution française.
- Réformer le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) en lui donnant des pouvoirs effectifs pour faire respecter la pluralité et la représentativité des opinions.
- Interdire la privatisation - et renationaliser le cas échéant - les grands services publics : EDF, GDF, La Poste, TF1, TDF, réseaux d'adduction d'eau, réseaux d'autoroute.
- Inscrire la Sécurité Sociale pour tous et le principe de la retraite par répartition dans la Constitution.
- Réévaluer substantiellement le SMIC afin de redonner du pouvoir d'achat aux Français.
- Rétablir les libertés publiques, notamment en restaurant le principe fondamental du secret des correspondances et des télécommunications.
- Créer un Service public d'information et de la culture (SPIC) afin de garantir l'indépendance des médias publics et d'assurer une juste représentativité de tous les courants d'opinion.
- Lancer un vaste plan de construction de logements sociaux.
- Rétablir un contrôle des flux de capitaux, de marchandises, de services et de personnes, afin de lutter contre le chômage et de réduire les effets d'une concurrence déloyale sur l'économie française.
- Assurer une retraite correcte à tous pour assurer une fin de vie décente à tous nos aînés.
- Redonner toute sa place à l'outre-mer français.
- Donner à l'ensemble des pays de la Francophonie un véritable rôle politique mondial.

3. LA PEDAGOGIE AU CŒUR DU DISCOURS DE L'UPR

L'Union populaire républicaine s'adresse à l'intelligence des Français. Elle estime que chaque citoyen est en droit d'accéder à des informations neutres et vérifiables. La transparence est au cœur de la vision politique de l'UPR, qui considère que les Français sont aptes à juger par eux-mêmes. C'est pourquoi l'UPR effectue un travail de documentation systématique avant d'exposer une analyse ou une proposition politique.

Une vision pragmatique : des chiffres, des faits, des preuves

Ce travail de recherche approfondi et de veille permanente distingue l'UPR des autres mouvements politiques. Elle explique les causes du déclin de la France en s'appuyant sur les traités européens en vigueur, sur des articles de presse, des études économiques publiées par des économistes réputés, l'INSEE ou Eurostat, etc.

L'UPR revendique une approche rationnelle qui soustrait la réalité des faits et des événements à l'emprise de l'idéologie. À titre d'exemple, l'UPR explique comment l'article 63 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) empêche tout dirigeant de lutter efficacement contre les délocalisations. Cet article gravé dans le marbre des traités européens interdit toute restriction aux échanges de capitaux, ce qui autorise les entreprises à quitter le territoire français pour aller produire ailleurs. Cet article, ajouté à la libre circulation des marchandises et à l'euro, qui est une monnaie inadaptée à notre compétitivité extérieure, sont les principales causes de la désindustrialisation de la France et du chômage de masse.

> **Article 63 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne**
> *Toutes les restrictions aux mouvements de capitaux entre les États membres et entre les États membres et les pays tiers sont interdites.*

L'UPR explique également comment l'envol de l'endettement public est directement lié à l'interdiction posée par l'article 123 du TFUE de tout financement à taux nul, par la Banque de France, de l'État et des collectivités locales. Cet article oblige l'État français et les collectivités locales à emprunter auprès de créanciers privés, ce qui menace la souveraineté budgétaire de la France.

> **Article 123 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne**
> *Il est interdit à la Banque centrale européenne et aux banques centrales des États membres, ci-après dénommées « banques centrales nationales », d'accorder des découverts ou tout autre type de crédit aux institutions, organes ou organismes de l'Union, aux administrations centrales, aux autorités régionales ou locales, aux autres autorités publiques, aux autres organismes ou entreprises publics des États membres ; l'acquisition directe, auprès d'eux, par la Banque centrale européenne ou les banques centrales nationales, des instruments de leur dette est également interdite.*

L'UPR explique également que la « construction européenne » est une entreprise géopolitique qui résulte de la volonté constante des États-Unis d'Amérique d'imposer leur domination sur le Vieux contient depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

> **Extrait de la traduction d'un article du Daily Telegraph du 19 septembre 2000**
> *« Des documents déclassifiés du gouvernement américain montrent que la communauté du renseignement des États-Unis a mené une campagne dans les années 1950 et 1960 pour favoriser l'unification de l'Europe. Celle-ci finança et dirigea le Mouvement fédéraliste européen. »*

Des conférences explicatives

Depuis la création de l'UPR, François Asselineau, son président fondateur, se déplace en France et à l'étranger pour donner des conférences et diffuser les analyses du mouvement. Ces interventions publiques, appuyées sur des éléments audiovisuels, abordent des thématiques variées telles que la géopolitique, l'euro, la construction européenne, l'histoire de France, etc. Il en existe 16 actuellement. En décembre 2016, François Asselineau aura donné près de 450 conférences. Ces interventions rassemblent en moyenne entre 50 et 300 personnes.

DE MARS 2007 A DECEMBRE 2016, FRANÇOIS ASSELINEAU AURA DONNE PRES DE 450 CONFERENCES.

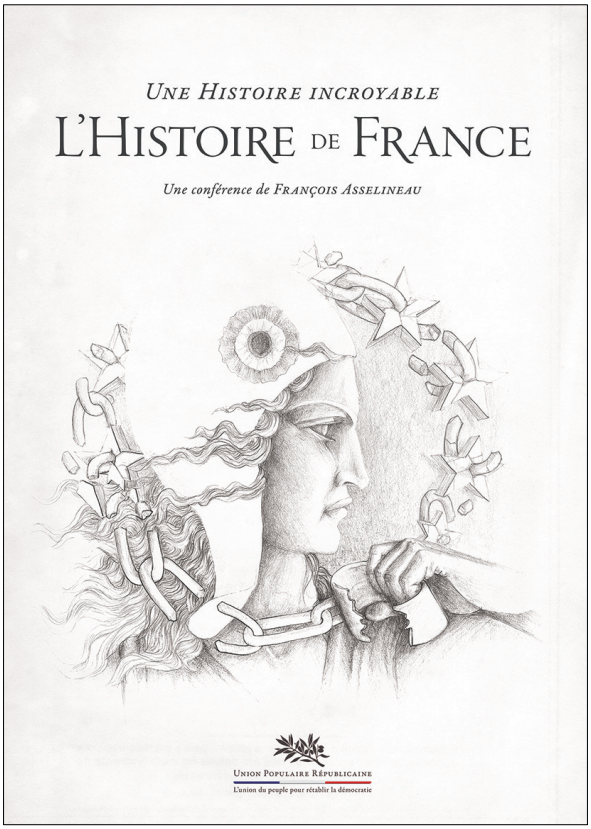

La conférence sur l'histoire de France est l'une des premières conférences créées par François Asselineau. Elle rencontre un grand succès avec 3 heures d'explications détaillées.

Cette conférence explicative démontre en quoi une sortie de l'euro s'avère indispensable pour l'économie française. Elle s'appuie sur des données chiffrées et l'opinion de grands économistes tels que Joseph Stiglitz ou Paul Krugman.

4. LE PARTI LE PLUS DYNAMIQUE DE FRANCE

L'Union populaire républicaine est le parti politique français qui enregistre la plus forte croissance. Cette croissance est de nature quasi exponentielle puisque le parti a enregistré une croissance d'environ 600 % sur les trois dernières années.

Une vingtaine de Français rejoignent tous les jours l'UPR

Entre l'élection présidentielle de mai 2012 et le 18 novembre 2016, l'UPR a sextuplé le nombre de ses adhérents qui est de 13 251 au 18 novembre 2016. En moyenne, une vingtaine de Français rejoignent chaque jour l'Union populaire républicaine.

Si ce rythme de croissance se poursuit, l'UPR pourrait compter environ 30 000 adhérents lors de l'élection présidentielle de 2017. D'ores et déjà, l'UPR compte beaucoup plus d'adhérents que des partis politiques nettement plus médiatisés, comme le Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) ou EELV qui ont reconnu publiquement n'en compter qu'environ 2 500 et 3 000 respectivement. L'UPR publie le nombre exact de ses adhérents en temps réel sur son site Internet, chiffre vérifiable par huissier.

Lors des élections régionales de décembre 2015, l'UPR a ainsi été capable de présenter 1 971 candidats, dans l'ensemble des 12 régions métropolitaines continentales ainsi que sur l'île de la Réunion, ce dont seulement 4 ou 5 partis sont capables en France. Le score qu'elle a obtenu à cette occasion (189 336 voix) a représenté 2,5 fois le score qu'elle avait obtenu au scrutin des élections européennes de mai 2014 dix-huit mois plus tôt seulement (76 907 voix).

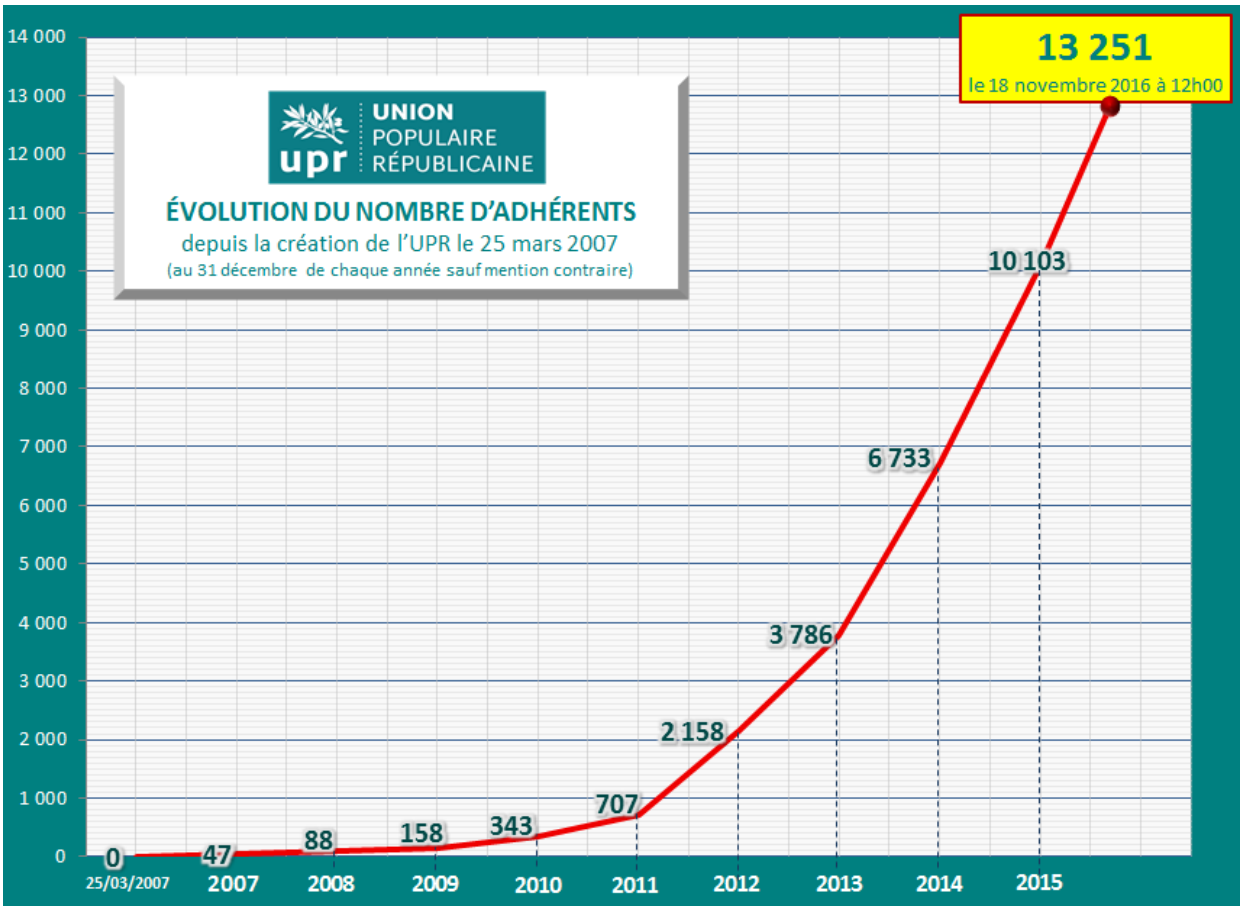

L'UPR POURRAIT COMPTER PRES DE 30 000 ADHERENTS FIN 2017.

Internet : fer de lance du parti

L'UPR est le premier parti politique français à s'être exclusivement développé grâce à Internet.

La page Facebook de l'UPR compte 62 282 « j'aime » au 22 novembre 2016, et son compte Twitter est suivi par environ 16 000 « suiveurs », dont nombre de personnalités des sphères politiques, médiatiques et économiques. François Asselineau, ainsi que des cadres et adhérents de l'UPR s'expriment régulièrement sur ces différents supports et y publient des informations sur le mouvement. La lettre d'information de l'UPR est suivie par environ 80 000 sympathisants.

Ces publications rencontrent un succès tel que le site Internet de l'UPR, www.upr.fr, se classe à la **première place des sites de partis politiques français les plus fréquentés**, d'après Alexa Ranking qui mesure la fréquentation de millions de sites internet.

En 2009, l'UPR crée une chaîne Dailymotion et une chaîne YouTube pour mettre en ligne les conférences de François Asselineau au format vidéo et les partager avec le plus grand nombre. Au 22 novembre 2016, la chaine YouTube de l'UPR compte plus de 7 millions de visionnages et 23 434 abonnés, **ce qui en fait la deuxième chaine YouTube de tous les partis politiques français, en termes de visionnages et en termes d'abonnés**.

5. NI DE DROITE, NI DE GAUCHE : UN RASSEMBLEMENT

L'UPR rassemble des Français de toutes sensibilités politiques et de toutes catégories socioprofessionnelles. Ce rassemblement est rendu possible par la volonté de ne pas s'exprimer sur les sujets clivants et sociétaux. L'UPR a pour vocation de rassembler provisoirement les Français dans le but d'appliquer son programme de libération nationale.

La Charte fondatrice de l'Union populaire républicaine

Les adhérents de l'UPR sont liés par la Charte fondatrice du mouvement. Ce document de référence précise les orientations politiques du mouvement et la logique de rassemblement qui l'anime. Tous les adhérents sont tenus de la respecter.
Conformément à cette Charte, l'UPR refuse de s'exprimer sur les sujets sociétaux qui dissimulent les véritables enjeux et divisent les Français. Elle ne s'exprime pas sur le mariage pour tous, l'euthanasie, l'avortement, la prostitution, etc. En agissant ainsi, l'UPR refuse de s'inscrire dans le traditionnel clivage gauche/centre/droite qu'elle estime vidé de sa substance dans la mesure où les dirigeants politiques sont privés des moyens de mener des politiques différentes.

> **Extrait de la Charte**
> *Les adhérents de l'UPR admettent comme un principe essentiel que l'UPR n'est pas le lieu où les questions accessoires doivent être abordées, sauf lorsqu'il s'agit de démontrer l'impuissance des instances nationales. Ils veillent ainsi à ne pas introduire au sein du mouvement de motifs de division aussi nuisibles que sans objet.*

Des Français appartenant à toutes les sensibilités politiques

L'UPR rassemble des Français venus de tous les horizons sociaux, professionnels, religieux, ethniques, et de toutes sensibilités politiques. La moyenne d'âge des adhérents est de 40 ans et 85 % d'entre eux n'ont jamais adhéré à un parti politique auparavant.

Vincent BROUSSEAU
53 ans | ENS | Docteur en mathématiques | Docteur en économie | ancien économiste à la Banque Centrale Européenne (BCE)

Karine COMAS
39 ans | Responsable de laboratoire

L'UPR est présente sur les cinq continents et compte 6 % d'adhérents situés hors du territoire français alors que la moyenne nationale est de 2 %.

Le mouvement compte dans ses rangs des experts et des chercheurs travaillant sur l'économie, la monnaie, la géopolitique, les relations internationales, la défense, le numérique, etc.

Le ministère de l'Intérieur classe les candidats de l'UPR en « liste divers »

La cellule politique du **ministère de l'Intérieur** a officiellement classé les listes de l'UPR en «LDIV», c'est à dire en « **listes diverses** », non seulement aux élections européennes de 2014, mais également lors des élections départementales et législatives auxquelles l'UPR s'est présentée en 2015. Le ministère de l'Intérieur, après étude approfondie de notre programme, de nos idées et en prenant en compte notre objectif principal de faire sortir la France unilatéralement de l'Union européenne, de l'euro et de l'OTAN, a donc bel et bien reconnu que les propositions de l'UPR ne sont ni de gauche, ni de droite, ni a fortiori d'extrême gauche ou d'extrême droite. Les adhérents de l'UPR sont d'ailleurs des Français de toutes origines sociales, professionnelles, géographiques, politiques, ethniques et confessionnelles. D'après nos sondages internes, il semble qu'une légère majorité d'entre eux soient de sensibilité de gauche, y compris communistes, mais qu'une large minorité soient sont de sensibilité libérale, ou gaulliste, ou chrétien social, ou écologiste. L'UPR présente aussi un nombre significatif de Français d'origine immigrée et elle compte trois fois plus de Français expatriés que la moyenne nationale, répartis dans 79 États du monde : c'est la preuve que nos analyses parlent à nos compatriotes expatriés qui, depuis l'étranger, constatent la disparition de la France.

13 251 adhérents (au 18 novembre 2016)

dont 20 % adhérentes
(le pourcentage de femmes est encore faible mais il ne cesse d'augmenter)

répartis dans 79 pays du monde l'UPR compte 690 adhérents expatriés à l'étranger, soit 6,2% du total des adhérents.

85 % d'entre eux adhèrent à un parti pour la 1ère fois

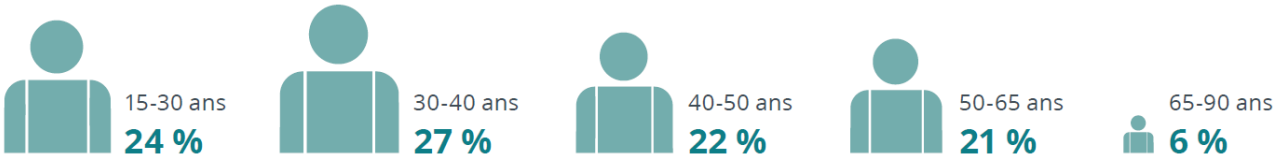

plus jeunes que dans les autres partis

Typologie des adhérents de l'UPR
Source : Union populaire républicaine

6. FRANÇOIS ASSELINEAU : LE PRESIDENT FONDATEUR

François Asselineau est inspecteur général des finances et président de l'Union populaire républicaine. Il a travaillé dans plusieurs cabinets ministériels et a été délégué général à l'Intelligence économique.

Conseiller aux affaires internationales

En 1985, François Asselineau est reçu à l'École nationale d'administration et sort deuxième de la voie d'administration économique (Promotion Léonard de Vinci). Il choisit le grand corps de l'Inspection générale des finances. Il est chargé de mission auprès du président du Crédit national puis chef du bureau Asie-Océanie à Bercy, avant d'être appelé, en 1993, comme conseiller pour les affaires internationales au cabinet de Gérard Longuet, ministre de l'Industrie et du Commerce extérieur du gouvernement Balladur.

Directeur de cabinet ministériel

En juin 1995, il devient directeur du cabinet de Françoise de Panafieu, ministre du Tourisme, puis chargé de mission au cabinet d'Hervé de Charette, ministre des Affaires, où il est en charge de l'Asie, de l'Océanie, de l'Amérique latine et des questions économiques. À ce titre, il prépare les voyages du président de la République et du ministre des affaires étrangères, notamment en Chine, au Japon, en Asie du Sud-Est et en Amérique latine. Il s'entretient avec de nombreux dirigeants de la planète, depuis le pape Jean-Paul II jusqu'à l'empereur du Japon, et de Nelson Mandela aux chefs d'État brésilien, argentin, saoudien, chinois (Jiang Zemin, Li Peng), vietnamien, indonésien, etc.

Délégué général à l'Intelligence économique

Après la dissolution de l'Assemblée nationale en 1997, il rejoint l'Inspection des finances. Il se rapproche de Charles Pasqua lorsque celui-ci décide, en janvier 1999, de présenter une liste aux élections européennes de juin pour protester contre la ratification sans référendum du traité d'Amsterdam. Quelques mois plus tard, François Asselineau devient directeur chargé des affaires économiques et internationales au Conseil général des Hauts-de-Seine, présidé par Charles Pasqua, puis il devient son directeur de cabinet de 2000 à 2004.

Élu conseiller de Paris en mars 2001

François Asselineau adhère pour la première fois à un parti, le Rassemblement pour la France (RPF) en 2001. Il devient membre du bureau national, directeur des études et porte-parole. François Asselineau est alors élu conseiller de Paris en mars 2001 sur une liste qu'il conduisait dans le 19e arrondissement (15,8 % des voix au second tour, en triangulaire contre le candidat socialiste et contre le candidat RPR-UDF). Le 25 mars 2007, jour du 50e anniversaire du traité de Rome, il décide de créer l'Union populaire républicaine dont l'objectif essentiel est de faire sortir la France de l'Union européenne, sereinement, démocratiquement et conformément au droit international.

Quatre questions à François Asselineau

- **L'Union populaire républicaine est-elle prête à faire alliance avec d'autres partis ?**

Oui, mais sous plusieurs conditions. La première est d'accepter l'idée qu'il faille hiérarchiser les priorités en refusant tout débat clivant sur les sujets sociétaux. La deuxième est de refuser d'entrer dans le jeu de la droite contre la gauche, et réciproquement. La troisième est d'accepter une sortie unilatérale de l'Union européenne, de l'euro et de l'OTAN sans aucune ambiguïté.

- **Pourquoi l'UPR ne souhaite-elle pas s'exprimer sur les sujets de société ? Les Français y sont pourtant sensibles…**

Je ne nie pas l'importance des sujets sociétaux. Mais comment voulez-vous rassembler les Français si vous prenez position sur des sujets qui, par nature, les divisent ? Nous pensons que la situation est trop grave pour cela. Notre objectif est de rassembler provisoirement les Français pour qu'ils renouent avec leur démocratie. Une fois que cet objectif sera atteint, les Français auront tout loisir de s'écharper sur les sujets qui leur tiennent à cœur. Ils pourront même décider d'une politique de droite ou de gauche !

- **Vous souhaitez faire sortir la France de l'Union européenne. Vos idées sont-elles proches de celles du Front national ?**

Votre question illustre les trucages médiatiques dont sont victimes les Français. Premièrement, le Front national comme le Front de Gauche et bien d'autres, ne proposent pas de sortir de l'Union européenne. Ils la critiquent, proposent « une autre Europe », et parfois, agitent l'idée d'un référendum. Je mets au défi qui que ce soit de me montrer un document où Mme Le Pen exprimerait explicitement sa volonté de sortir de l'Union européenne de façon unilatérale. Je vous souhaite bon courage, car, comme je ne cesse de le répéter, le Front national ne le propose pas. Deuxièmement, vous remarquerez que certains membres du Front national ont une fâcheuse tendance à stigmatiser des populations ou des religions en tenant des propos outranciers. De notre côté, nous refusons toute stigmatisation. Lorsque vous avez compris cela, vous comprenez le rôle du Front national dans la vie politique française : faire croire qu'être patriote et vouloir défendre la France implique de détester les autres et leurs différences. À l'UPR, nous chérissons la France comme nous chérissons toutes les autres cultures du monde.

- **Vous dites que les Français ne sont plus en démocratie. Mais ne sont-ils pas libres de voter ? Ne sont-ils pas libres de s'exprimer ?**

Les Français ne votent presque plus. Toutes les études montrent que l'abstention gagne du terrain année après année. Les Français ne se rendent plus aux urnes parce qu'ils comprennent que leurs élus n'ont plus les moyens de changer les choses. Sommes-nous en démocratie si l'acte de voter ne permet plus de choisir ? Quant à la liberté d'expression, on voit bien qu'il est de plus en plus difficile d'exprimer des idées autres que celles promues par les européistes. En réalité, nous assistons à la mise en place d'un système de plus en plus autoritaire sous couvert de démocratie. Les choses sont très graves. Nous vivons une période historique où les tenants du système, financiers et européistes en tête, souhaitent conserver leur pouvoir à tout prix, au risque de déclencher une explosion sociale sur le continent européen.

7. QUELQUES PASSAGES MEDIAS

- Le président de l'UPR a été l'invité politique de Laurent Ruquier dans l'émission « On n'est pas couché » le 20 septembre 2014 sur France 2

- François Asselineau a été invité dans l'émission Ce soir ou jamais (CSOJ) de Frédéric Taddeï le 02 octobre 2012 sur France 3.

- Dans le cadre des élections européennes du 25 mai 2014, François Asselineau était l'invité de Jean-Jacques Bourdin sur RMC INFO le mardi 20 mai 2014.

- Débat sur BFM-TV avec Christophe Hondelatte le 03 mai 2015

- Débat sur Paris Première dans l'émission « Polonium », présentée par Natacha Polony, le 8 avril 2016

Consultez tous les passages médias (TV et radios) de François Asselineau sur notre site internet : http://www.upr.fr/emissions-radio-tv

8. RESULTATS ELECTORAUX

Élections régionales (premier tour, 6 décembre 2015)

- Nombre de listes présentées par l'UPR au premier tour :
  13 listes (couvrant les 12 régions métropolitaines continentales ainsi que l'île de la Réunion), représentant 1 971 candidats

- Score obtenu : 189 336 voix, soit 0,9% des suffrages exprimés au plan national

  Détail par région

Région	Nombre de voix	% des exprimés
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	12 765	1,5%
PAYS DE LA LOIRE	16 022	1,3%
ALSACE-CHAMPAGNE-ARDENNE-LORRAINE	19 171	1,1%
ÎLE-DE-FRANCE	29 755	0,9%
NORMANDIE	10 641	0,9%
AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTES	19 050	0,9%
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	8 835	0,9%
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	21 723	0,9%
BRETAGNE	10 412	0,9%
LANGUEDOC-ROUSSILLON-MIDI-PYRÉNÉES	14 601	0,7%
NORD-PAS-DE-CALAIS-PICARDIE	14 345	0,6%
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	10 752	0,6%
LA RÉUNION	1 264	0,5%
TOTAL	**189 336**	**0,9%**

Élection législative partielle dans la 3e circonscription de l'Aveyron (premier tour, 6 septembre 2015)

- Score obtenu : 444 voix, soit 1,9% des suffrages exprimés

Élections départementales (premier tour, 22 mars 2015)

- Présence électorale de l'UPR au premier tour :
  14 cantons sur 2 060

- Score obtenu : moyenne de 1,6% des suffrages exprimés dans les 14 cantons

Détail par canton

3,2% des suffrages dans le canton de GRANDVILLARS (Territoire de Belfort)
2,2% des suffrages dans le canton de SAINT-HERBLAIN-1 (Loire-Atlantique)
2,0% des suffrages dans le canton de SAINT-DIÉ-1 (Vosges)
2,0% des suffrages dans le canton de CENON (Gironde)
1,8% des suffrages dans le canton de JOUÉ-LES-TOURS (Indre-et-Loire)
1,8% des suffrages dans le canton de BETHONCOURT (Doubs)
1,6% des suffrages dans le canton d'ERSTEIN (Bas-Rhin).
1,4% des suffrages dans le canton de MARSEILLE-11 (Bouches-du-Rhône)
1,4% des suffrages dans le canton de CAEN-3 (Calvados)
1,3% des suffrages dans le canton de SARCELLES (Val-d'Oise)
1,3% des suffrages dans le canton de MONTEUX (Vaucluse)
1,1% des suffrages dans le canton de NÎMES-1 (Gard)
1,0% des suffrages dans le canton de SOLLIÈS-PONT (Var)
0,8% des suffrages dans le canton de NICE-9 (Alpes-Maritimes)

Élections européennes (25 mai 2014)

- Nombre de listes présentées par l'UPR :
  8 listes couvrant l'ensemble des 8 circonscriptions interrégionales du scrutin

- Score obtenu : 76 907 voix, soit 0,4% des suffrages exprimés au plan national

Circonscription	Nombre de voix	% des exprimés
OUTRE-MER	2 793	1,0%
ÎLE-DE-FRANCE	17 864	0,6%
NORD-OUEST	11 517	0,4%
SUD-EST	13 865	0,4%
OUEST	9 712	0,4%
EST	8 377	0,3%
MASSIF CENTRAL-CENTRE	4 731	0,3%
SUD-OUEST	8 048	0,3%
TOTAL	**76 907**	**0,4%**

Élection législative partielle dans la 3e circonscription du Lot-et-Garonne (premier tour, 16 juin 2013)

- Score obtenu : 189 voix, soit 0,6% des suffrages exprimés

UNION POPULAIRE REPUBLICAINE
15 rue Erard - 75 012 Paris

www.upr.fr
https://www.facebook.com/upr.francoisasselineau
https://twitter.com/UPR_Asselineau